

FC 2923

2
C37

1908



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

A messieurs les électeurs du Comté de Lac-Saint-Jean.

Messieurs et chers concitoyens,

Le 8 juin dernier, le comté de Lac St-Jean élisait, par la substantielle majorité de plus de 600 voix, M. T.-L.-A. Broët, pour le représenter à la Législature de Québec.

Ce choix était judicieux et il était populaire. En effet, depuis cinq ans qu'il habitait notre comté, M. Broët y avait non-seulement développé des propriétés importantes, mais il avait su, par son dévouement, son tact et ses bonnes manières, s'identifier à l'avancement moral et matériel de toute la région du Lac Saint-Jean.

Rien de ce qui concernait nos intérêts et nos revendications ne lui était étranger.

Aussi les citoyens du Lac Saint-Jean fondaient-ils les plus belles espérances sur sa carrière parlementaire, qui s'annonçait brillante autant que fructueuse, lorsqu'un fatal accident vint brutalement y mettre fin.

Jamais peut-être un deuil plus tragique n'était venu assombrir notre beau ciel !

Mais si la consternation fut grande, les électeurs du comté de Lac-Saint-Jean ne tardèrent pas à se ressaisir et convoquèrent une convention qui me choisit *unanimentement* comme candidat libéral.

Cette convention fut *représentative* et son choix fut *absolument libre*.

Cette circonstance seul put me décider à mettre de côté mes affaires personnelles pour ne songer qu'aux intérêts d'une région, à l'avancement de laquelle j'avais consacré les meilleures années de ma vie.

J'ai aussi senti dans cet appel de la convention de Roberval, les regrets que mon départ d'au milieu de vous avait laissé. J'en ai été touché et flatté.

891314